

ATTESTATION

Nous soussignés, Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 738.

Représentée par Monsieur DERIVAUX Théo, en sa qualité de Chargé d'Affaires Entreprises, certifions et attestons avoir reçu en dépôt la somme de 1 000,00 euros - mille euros - représentant le versement effectué, dans le cadre de la création de la Société par Actions Simplifiée « 2LX AMENAGEMENT », dont le siège social est situé au 260 rue Pierre et Marie CURIE 54710 LUDRES, la somme se décomposant comme suit :

DONNEUR D'ORDRE	MONTANT
Monsieur Antoine GUITERA	500 euros
Monsieur Vincent WYRWAS	500 euros
TOTAL	1 000 euros

En vertu de l'Article 23 du décret n°67-236 du 23 Mars 1967, ladite somme versée en un compte numéro 08006211258 73 ouvert au nom de la société 2LX AMENAGEMENT ne pourra être retirée par le mandataire de la Société que sur présentation d'un certificat du Tribunal de Commerce attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

La Présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à NANCY, le 21 novembre 2023

Théo DERIVAUX
Chargé d'Affaires Entreprises

